

CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/03/26-08

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 mars 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

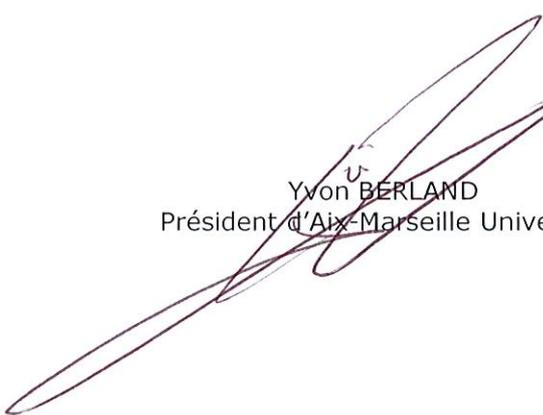
OBJET : Concession de logement

Le conseil d'administration approuve les attributions de concession de logement pour nécessité absolue présentées dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 26 mars 2019


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 MARS 2019

Attribution concessions de logement PROFIL NAS

Site	Type de concession	Ancien bénéficiaire	Nouveau Bénéficiaire	Caractéristiques du logement	Adresse	Loyer Mensuel	Date d'effet
LUMINY FSS	NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE	M. BERRA Jan-François	M. TEMMAR Hocine	Appartement de type 3 de 51 m ²	163 Avenue de Luminy 13009 MARSEILLE	NEANT	01/04/2019